

AVIS DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la greffière qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par les présentes par monsieur le maire Jean-Claude Boyer pour être tenue au Pavillon de la biodiversité, <u>le mercredi 22 décembre 2021 à 18h30</u>, et que les sujets suivants seront pris en considération :

- 1. Présentation du Programme triennal 2022-2023-2024;
- 2. Adoption du Programme triennal 2022-2023-2024;
- 3. Période de questions.

ponné à Saint-Constant, 17 décembre 2021.

Me Sophie Laflamme, greffière. OMA, DGA Directrice du Service des affaires juridiques et greffe

La séance sera enregistrée. L'enregistrement audio sera rendu publique, dès que possible.

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à l'adresse courriel suivante : greffe@saint-constant.ca

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.